

**Madame le Maire**  
Mairie de Meylan

**Objet : Projet de ville Meylan Réinvente Meylan**

Madame le Maire,

Nous accusons réception de votre courrier du 26 Janvier en réponse à notre lettre du 8 décembre 2009 et vous remercions pour toutes les informations utiles qu'elle contient. Cependant, nous ne pouvons être d'accord avec la réponse à notre demande concernant "La potentialité d'espaces constructibles (...)": Il ne s'agit pas de "l'enjeu de la réflexion future", mais de connaître les éléments déterminants (surfaces disponibles, la densité actuelle, les Coefficients d'Occupation des Sols ..., par quartier) qui permettront ensuite de faire des propositions.

Pour ce qui concerne la suite de la démarche, Monsieur Didier Locatelli avait noté, lors de la réunion N° 5 "Etre citoyen à Meylan", le consensus affirmant qu'une véritable concertation nécessite :

- Que les dossiers soient à disposition suffisamment longtemps avant les séances de travail pour que les participants à la concertation puissent en prendre une connaissance approfondie
- Un calendrier laissant la place à la réflexion entre chaque séance, le rythme prévu d'une réunion par semaine en Mars n'étant absolument pas réaliste.

Par ailleurs, nous avons eu connaissance de la séance de travail des conseillers municipaux du 25 Janvier dernier, concernant votre proposition de contribution au schéma de secteur Metro du futur SCOT. Cette démarche montre indéniablement un niveau de réflexion avancé sur le sujet, et la communication de cette proposition nous semble tout à fait nécessaire pour alimenter le débat.

En conséquence, pour poursuivre notre travail sur ce sujet, il nous paraît nécessaire que :

- Votre vision 2020 soit publiée,
- Tout document pouvant aider à la réflexion soit mis à disposition avant la réunion auquel il se réfère (une semaine semble être un minimum),
- Le calendrier soit révisé pour laisser la place à des séances de travail entre les réunions,
- Les comptes-rendus des réunions passées soient communiqués, au fur et à mesure, une semaine au moins avant la réunion publique suivante,
- Toute contribution soit intégralement publiée sur le site Internet ainsi que dans le journal municipal afin qu'aucun Meylanais ne soit mis à l'écart de ces informations.

Faute des ces dispositions, nous estimons qu'il ne serait pas possible d'élaborer une contribution sérieuse et constructive.

Enfin, nous vous joignons en annexe la contribution des Ateliers Citoyens à la 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de nos salutations participatives.

André Chatagnat  
Président des Ateliers Citoyens

Copie aux Unions de quartiers de Meylan

## Annexe

### **Phase I : Diagnostic - Contribution des Ateliers Citoyens de Meylan**

Voici les remarques des Ateliers Citoyens de Meylan relatives à la 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic du projet Meylan Réinvente Meylan.

#### **Thème "Habiter à Meylan"**

1. Nous partageons la préoccupation de la baisse de la démographie à Meylan. Il serait utile de comprendre les bases qui étayent cette tendance.
2. Un objectif de 20000 habitants a été évoqué à plusieurs reprises. Outre que fixer cet objectif a sa place dans la phase "Réflexion" plutôt que dans celle du "diagnostic", ce ne peut être qu'une hypothèse de travail. Il est prématuré de tenir cette valeur pour acquise avant d'en avoir décliné l'ensemble des impacts en termes d'habitat, de déplacements, d'équipements, ... Nous ne sommes donc pas en accord avec la conclusion "d'un consensus sur le niveau de population à 20000 habitants.
3. Pour être en mesure de mener une réflexion sur les scénarios possibles de construction de logements, nous estimons nécessaire d'avoir connaissance des potentialités de construction, à savoir, quartier par quartier :
  - Les surfaces disponibles,
  - Le nombre d'habitants
  - La densité d'habitat,
  - Le Coefficient d'Occupation des Sols.
4. Il a été souvent question du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), élément clé dans la réflexion sur le projet de ville, mais les personnes non averties ont une idée très vague de ses enjeux et des orientations actuelles. Ce sujet a été évoqué rapidement lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, mais il nous semble nécessaire qu'une présentation plus complète puisse être faite au cours d'une réunion publique d'information qui lui serait dédiée.

#### **Thème "Vivre à Meylan"**

1. Le diagnostic présenté laisse penser que Meylan serait "suréquipée" ("Des équipements pour 30000 habitants"). Ceci est en contradiction avec les conclusions des Assises du Sport.
2. Ces conclusions doivent d'ailleurs être jointes au diagnostic

#### **Thème "Se déplacer à Meylan"**

1. Les statistiques concernant les déplacements datent de 2002. Il faut maintenant raisonner sur des données plus récentes, réactualisées par l'"Enquête ménages".
2. L'arrivée du tram est un postulat de base qui mériterait débat : d'autres scénarios sont possibles pour traiter la question des déplacements.

## Projet de ville Meylan Réinvente Meylan

### **Thème "Travailler à Meylan"**

1. Pour compléter la vision économique, il nous paraît nécessaire de connaître le rapport sur Inovallée, réalisé à la demande de la Metro, la Commune, la Caisse des Dépôts et Inovallée.

### **Thème "Être citoyen à Meylan "**

1. Nous estimons que le résultat de la concertation "Assises du sport" est très incomplet et n'a pas été rendu à la population.
  2. Dans le document mis en ligne, nous avons bien noté la mention de la mobilisation citoyenne (Pétition de 3000 signatures) qui avait évoquée. Par contre, certains éléments importants du débat n'ont pas été rapportés :
    - Le consensus sur la nécessité d'avoir connaissance des dossiers avant toute réunion de travail
    - Le consensus sur la nécessité d'un délai significativement plus important pour la phase de réflexion.
-